

MARCHÉ PRIMAIRE

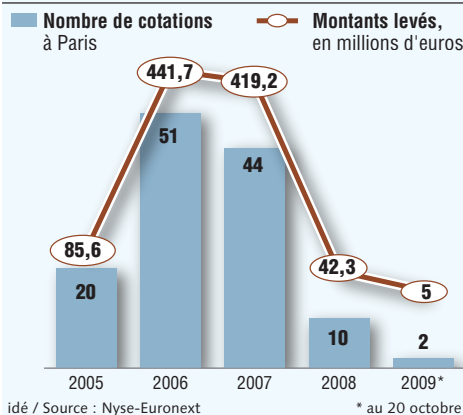
Les professionnels s'attendent à de nombreuses cotations sur Alternext et à plusieurs transferts dans les prochains mois. Mais les parcours boursiers des valeurs cotées sur ce marché ne sont pas toujours bons.

Alternext : des introductions en vue, mais des performances mitigées

Les banquiers d'affaires et les investisseurs sont dans les starting-blocks pour préparer les prochaines introductions qui vont rouvrir un marché primaire encore sinistré. Au-delà des grands noms attendus (comme CFAO, Medica ou encore PartnerRe, via une double cotation, voire Rusal), Alternext devrait accueillir de nombreuses PME. « D'ici à la fin de l'année, nous sommes confiants de voir au moins une introduction sur Euronext Paris ou Amsterdam et une sur Alternext, confirme Marc Lefèvre, directeur du listing France de Nyse Euronext. Mais c'est surtout en 2010 que le redémarrage se fera : sur le second semestre, nous devrions retrouver le rythme d'introduction de 2007 (5 sur Euronext Paris et une vingtaine sur Alternext, sur ce semestre, NDLR). » L'opérateur s'est même engagé à doubler, dans les dix-huit mois, le nombre de sociétés sur Alternext, lancé en 2005 et comptant aujourd'hui 116 sociétés dans l'Hexagone.

Selon Allegra Finance, qui organisait une conférence sur le thème, les conditions sont réunies pour la relance des entrées à la cote : le retour des opérations aux Etats-Unis, la hausse des indices boursiers début mars, le retour des souscriptions dans les fonds actions, sans oublier les velléités de sortie de fonds.

Parallèlement, le ministère des Finances et des entreprises et associations de place ont annoncé des mesures en ce sens (« Les Echos » du

Les introductions sur Alternext...

... et les performances des sociétés introduites

Depuis leur introduction

Nombre de sociétés

En baisse de plus de 70 %	20
Entre - 70 et - 50 %	32
Entre - 50 et - 20 %	31
Entre - 20 % et 0 %	17
Entre 0 et + 20 %	9
Entre + 20 et + 100 %	10
En hausse de plus de 100 %	5

13 octobre). Même si le volet fiscal préconisé dans un rapport sur les PME, rédigé par Marc Lefèvre et Thierry Giami de la CDC, n'a, pour l'instant, pas été retenu, plusieurs initiatives vont être lancées. Nyse Euronext va notamment étudier l'abaissement du seuil pour les placements privés sur Alternext, « d'ici au début de l'année prochaine », tandis que les transferts (depuis les segments réglementés de la cote) ont été rendus possibles. La Bourse a quatre dossiers sur la table et en attend un avant la fin 2009. Si ces projets sont salués, ils suscitent nombre de questions. « Le risque est qu'il y ait beaucoup de sociétés mais sans liquidité, s'inquiète Romain Burnand,

président de Moneta AM. D'autant qu'Alternext n'a pas fait ses preuves en matière de performances. »

Indice en repli

En effet, une soixantaine de valeurs - environ la moitié de l'indice Alternext - ont perdu plus de 50 %, depuis leur introduction (1). Certes, les parcours varient beaucoup en fonction du moment de l'opération et du mode de cotation (placement privé ou pas), mais force est de constater que, depuis fin 2005, l'indice dédié a chuté de 21 %, sous-performant nettement le CAC Small 90 (- 13 %).

Ces piètres parcours s'expliquent « souvent par des "business plan" trop optimistes. Les prix ont quelquefois

été faits à des niveaux trop élevés compte tenu du manque de liquidité », reprend Romain Burnand. L'historique est, en outre, trop récent pour que les PME aient eu le temps de créer un lien avec leurs investisseurs, qui n'ont pas hésité à s'en débarrasser avec la crise.

Yannick Petit, président d'Allegra, estime toutefois que les performances d'Alternext devraient grimper à l'avenir, à mesure que les opérateurs vont s'y intéresser de plus près. « Il y a nombre de beaux profils », conclut-il.

MARINA ALCARAZ

(1) Performances entre la date de cotation sur Alternext (depuis 2005) et le 21 octobre 2009, selon les calculs de Nyse Euronext.